

Synthèse des mails reçus à propos de l'EAF 2013, avec quelques ajouts et commentaires.

Sujet des séries technologiques : la palme !

Les IPR sont conscients des difficultés que comportait ce sujet mais ont, à certains endroits, refusé d'entendre les collègues à ce propos lors des commissions d'harmonisation. Une équipe pédagogique a rédigé un courrier pour exprimer son mécontentement sur le sujet proposé aux élèves.

Les questions :

Le choix des textes du corpus est contesté : textes complexes par le vocabulaire, ou la syntaxe, ou les métaphores qu'ils possédaient (11 notes de bas de pages pour le texte 1!). Deux des textes étaient brefs et permettaient peu d'appui pour répondre aux questions.

Le sujet de commentaire :

Les axes proposés étaient difficiles à traiter : le premier parce qu'il suggérait trop de pistes d'études (supposait-il le traitement de tous les points ou des choix?), le second parce qu'il demandait de travailler sur l'humour alors même que celui-ci n'était pas forcément perceptible à la première lecture pour des professeurs de lettres...

Le sujet d'invention :

Il s'agissait de rédiger une description poétique de la chambre de Van Gogh, à partir d'une lettre à Théo et de la reproduction en noir et blanc d'un dessin de cette chambre.

Problèmes posés par ce sujet :

- « Vous vous appliquerez à proposer des images poétiques qui permettront de dépasser la simple description réaliste » : La consigne du sujet d'invention est difficile à saisir et à mettre en œuvre : les élèves n'avaient qu'une reproduction en noir et blanc ; qu'entend-on exactement par « réaliste », par « images poétiques », surtout à partir d'un texte qui n'est pas l'œuvre d'un poète ?
- Problème de la forme choisie : le vers ou la prose étaient acceptés alors que le concept de poésie en prose est extrêmement difficile, plus problème d'identification du texte source : Van Gogh n'est pas un poète.
- On forme souvent les élèves de séries technologiques à écrire des textes structurés et on les évalue sur leur aptitude à le faire, même chose pour la capacité à respecter les codes formels d'un texte source. Nous ne donnons pas la priorité au développement de leur capacité stylistique. Ce sujet a privé les élèves et nous-mêmes de ces repères.
Ce faisant, en particulier dans les séries technologiques, on casse la confiance que nos élèves avaient placée en nous. Nous contribuons à renforcer l'image élitiste que de nombreux élèves se font de notre discipline alors même que nous avons passé l'année à lutter contre celle-ci.

On peut donner des sujets qui mettent en valeur le sens de la réflexion, de l'analyse, les connaissances méthodologiques des élèves et leurs aptitudes à l'invention mais en respectant les

nécessités de clarté avant tout. Il faut que les sujets d'examen correspondent au travail que nous faisons avec les élèves pendant l'année et soient limpides.

Sujets S et ES

Le corpus :

Certains se sont émus de la présence d'un texte autobiographique dans ce corpus consacré au roman.

Le sujet d'invention :

Plus gênante est la tendance majoritaire cette année à demander aux élèves de se mettre dans une posture d'écrivain : comme le sujet des séries technologiques, comme celui de la 1ère L, le sujet d'invention des S et ES avait aussi comme attendu la rédaction d'un texte qui se devait d'être littéraire. Par ailleurs, le libellé, qui demandait d'écrire « comme Colette et en vous inspirant des autres textes du corpus » manquait de clarté...

Le commentaire :

Le paratexte de l'extrait de Giono, proposé en commentaire a suscité une confusion sur la relation du narrateur avec le personnage dont Giono fait le portrait.

L'objet d'étude :

Par ailleurs, cela fait trois fois, en quatre ans, que le sujet de ces séries porte sur le roman. Même si nous formons nos élèves dans une perspective qui dépasse celle de l'examen, il n'en reste pas moins que nous avons parfois l'impression que le travail sur les autres objets d'étude est fait « pour la gloire ».

Sujet L : celui dont personne n'a parlé, et pourtant...

Question sur corpus :

Elle aurait dû être formulée plus explicitement car de nombreux élèves sont passés complètement à côté, ne comprenant pas qu'on leur demandait quel rôle jouait l'écriture pour le personnage de Robinson. Ils ont souvent travaillé sur la façon dont les auteurs avaient procédé à une réécriture du texte de Defoe ou sur l'écriture de l'auteur (les points de vue, les registres, la relation lecteur-personnage induite par l'écriture). Bref, ils se sont intéressés à des points techniques alors qu'on leur demandait un travail thématique.

Commentaire :

Un texte de Chamoiseau, très long, très complexe, très riche, trop pour un niveau de fin de 1ère.

Invention :

Cette fois-ci un sujet en accord avec ce que prévoit le BO. Cependant se posait au correcteur la difficulté d'évaluer, lors d'un examen terminal, en ayant comme critère majeur la qualité littéraire

de la production. Ceci semble pour le moins contradictoire avec le fait que par ailleurs la correction de la langue est le parent pauvre de cette évaluation.

Bilan :

Impression d'une mode, d'une tendance au mélange :

Alors même que l'on nous demande de donner à nos élèves de lycée des repères forts en matière d'histoire littéraire, il semble qu'au niveau institutionnel, la confusion -des genres cette fois- soit du dernier chic : suivant les codes traditionnels -même si certains peuvent pinailler- Van Gogh n'est pas un poète, nous étudions Sido il y a quelques années lorsque l'autobiographie était au programme de 1ère -et je ne pense pas que nous soyons nombreux aujourd'hui à en étudier des extraits pour illustrer le personnage de roman- l'opéra n'est pas du théâtre, et pourtant, un sujet de L de l'étranger portant sur théâtre et réécriture proposait cette année deux extraits de livrets d'opéra.

Les programmes sont très lourds, nous essayons de donner à nos élèves une vue aussi claire que possible et nous avons l'impression que le message transmis par les sujets nationaux va à l'inverse de cette démarche et met tout sur le même plan.

Les sujets d'invention :

Par ailleurs, on peut constater que les sujets d'invention proposés dans les séries technologiques et S/ES ne correspondent pas à ce que prévoyait le dernier BO modifiant les règles de l'écriture d'invention :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57469

Si nous ne pouvons pas nous appuyer sur le BO pour délimiter le cadre de formation de nos élèves, comment faire ?

Les corrigés nationaux :

Enfin, il faudrait arrêter avec les corrigés nationaux complètement délirants qui nous sont proposés.

Les gens qui les rédigent se font sans doute plaisir en détaillant la lecture que l'on peut faire du texte proposé en commentaire, la réflexion approfondie que l'on peut mener sur le sujet de dissertation. Mais tout cela ne nous sert à rien tant c'est éloigné de ce que l'on trouve dans les copies.

Les addenda académiques ne font que nous indiquer, fort logiquement, que nous ne pouvons pas avoir de telles attentes (on s'en doute en général un peu...).

Pour le sujet d'invention, le corrigé national de la série L était absurde et montrait bien le néant de ce type de sujet : il s'agissait de compléter un texte de Paul Valéry, au style fragmentaire. Le corrigé reprenait donc chaque expression du texte pour nous indiquer comment il était possible de la développer.

De façon générale, les consignes de correction pour les sujets d'invention sont creuses et atterantes, elles ne nous aident en rien à évaluer plus objectivement les copies que l'on nous confie. Il est vraisemblable que les sujets en sont la cause. Quand il n'y a pas de critères objectifs, ou bien peu, comment les expliciter à des correcteurs ?

Nous attendons des corrigés nationaux qui soient de véritables aides à la correction.